

**Association « LES AMIS DES IFS »**  
**Siège social Mairie de La Haye de Routot**  
**27350 LA HAYE DE ROUTOT**

**Procès-Verbal de Réunion**  
**Samedi 17 Janvier 2015 à 10 heures**

Dès 10 heures, accueil des participants autour d'un café et visite aux ifs afin de visualiser l'ampleur de la dégradation. Puis retour en salle et présentation du dossier remis à chacun :

- ~ Ordre du jour,
- ~ Photos des ifs de Juillet 2013 à ce jour, montrant l'évolution
- ~ Photos des champignons prélevés dans l'if
- ~ Résultat des analyses effectuées par le laboratoire SGS
- ~ Article paru dans la presse en soutien à l'association

Une précision est ici apportée concernant la communication : différents journaux ont publié un article, des chaînes de radio ou de télévision ont déjà relayé l'information ou vont le faire dans les prochaines semaines ( RTL, FRANCE BLEU, FRANCE 3, ARTE . ...)

Il est ensuite procédé à un tour de table afin d'effectuer les présentations de chacun.

Experts :

Guy BERNARD, fabricant de meubles à la retraite, membre de l'association A.R.B.R.E.S.

Michel DOUYERE, horticulteur-Paysagiste à Rougemontiers

Georges FETERMAN, Président de l'association A.R.B.R.E.S.

Alain LE BELLEGUY, Retraité O.N.F., correspondant association A.R.B.R.E.S.

Serge PAVIOT, arboriste (entretien les ifs de La Haye de Routot depuis plus de 20 ans)

Martine PIOLINE, Inspectrice des sites à la DREAL (ministère de l'écologie), récemment retraitée, membre de l'association « Amis des Monuments et Sites de l'Eure ».

Christophe RIQUIER, Agent O.N.F., expert en arbres.

Pierre ROHR, Retraité O.N.F., membre de l'association A.R.B.R.E.S.

Représentants de la Commune et de l'Association LES AMIS DES IFS : Gérald BILLET – Jacques BINET – Paul BOISSARD – Dominique DELAMARE – Chloé DESTRUDEL – Didier GALIEN – Olivier GOLFRIN - Alain JOUBERT – Emilie LEREFAIT – Michèle LESAGE - Catherine MARGOT – Alain MARGOT - Ute MARTIN PREVEL -Emilie REMMEAU – Janice YU-TE-KUN

**CONSTAT DES EXPERTS SUR L'ETAT DE L'IF ET SUR L'EVOLUTION DE LA  
DEGRADATION**

G. FETERMAN constate qu'il n'y a pas trop d'étendue du problème et que les dégâts sont limités à la branche d'où est partie la maladie. Il précise qu'il n'y aura pas de retour en arrière et que cette branche est perdue définitivement.

Il est heureux de voir le nombre de personnes mobilisées autour de cette cause et souligne que ceci est un phénomène nouveau : en effet, il y a quelques années, personne ne se serait soucié d'un arbre qui mourrait !

Il constate que les bonnes décisions ont déjà été prises : ne pas intervenir trop rapidement, installer un périmètre autour de l'arbre afin d'éviter le piétinement ....

Il dit avoir lui-même porté plainte pour ces dégradations auprès du T.G.I. d'Evreux : à ce jour, aucune réponse ne lui a été adressée. A ce moment Jacques Binet, indique que la plainte déposée par la commune auprès de la gendarmerie de Routot n'a pas abouti faute de preuves.

G. Feterman pense que l'action des médias peut faire réagir le T.G.I.

Par ailleurs, il nous informe que grâce à une fondation privée « Toi, l'arbre » qui vient de se créer, il y aurait une possibilité de faire un second versement à l'association LES AMIS DES IFS afin d'engager des travaux. Il ne faudra pas hésiter à les solliciter : il suffit pour l'association LES AMIS DES IFS, d'adresser un simple courrier et un devis correspondant aux travaux envisagés. Il réitère cette demande à plusieurs occasions au cours de la réunion.

S. Paviot, comme l'ensemble des experts, est d'accord avec G. Feterman.

Il regrette cependant que les analyses faites sur l'arbre aient été limitées. Il aurait souhaité que l'on recherche un peu plus loin pour s'assurer qu'un autre produit n'avait pas été pulvérisé simultanément au glyphosate.

A. Le Belleguy constate une dégradation très importante entre 2013 et 2014. Une partie de l'arbre est complètement morte. Cependant, on peut peut-être s'attendre à des petites repousses suite à la taille.

M. Douyère vient une fois par semaine gratter l'écorce. Pour lui, le bois est sec et on ne peut pas attendre de repousses sur du bois mort. Il constate qu'aucune marche arrière ne sera possible sur les parties mortes. Par contre, il confirme que la maladie stagne actuellement et a cessé sa progression.

S. Paviot confirme qu'une partie est condamnée mais qu'un espoir persiste sur le tronc principal, d'où peuvent repartir de petites branches. Il avait apposé des repères sur l'arbre et constate que rien n'a bougé depuis juillet 2014.

C. Riquier réside dans le canton et n'avait pas visité l'if depuis plusieurs mois. Il a été sidéré de voir l'ampleur des dégâts. Il précise que, demeurant non loin des arbres, il est prêt à se déplacer au moindre problème, à la moindre question.

P. Rhor assure que le 2ème if ne pourra en aucun cas être contaminé. Il explique que le glyphosate s'imprègne d'abord dans les feuilles et descend par le tronc, jusqu'aux racines à l'aplomb avec la branche pulvérisée (la totalité des racines ne sera donc pas impactée). Il se détruit au fur et à mesure du temps. P. Rhor pense que l'évolution est actuellement à son maximum.

M. Pioline connaît bien ces arbres. Elle est scandalisée par l'état dans lequel se trouve l'if. Elle nous informe d'un projet de greffe qui pourrait voir le jour.

## DEBAT SUR LES PRECONISATIONS ET LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE

G. Feterman préconise de ne pas de précipiter, d'**attendre le printemps** pour voir s'il y a des petites repousses sur les branches encore en vie.

Ensuite, il pense qu'il faut **élaguer légèrement** les branches afin de les débarrasser du bois mort.

Il dit également qu'il faudrait encore **élargir la zone autour de l'arbre** pour éviter au maximum le piétinement, et ajouter une couche protectrice supplémentaire de paille de lin.

S.Paviot pense que la priorité est de **restaurer la couverture** pour limiter les infiltrations (Jacques Binet précise que le couvreur a été contacté et il doit intervenir dès que le temps le permettra). Il précise que lors de l'élagage, il faudra faire attention à **ne pas déséquilibrer** l'arbre.

A. Le Belleguy réagit par rapport aux **champignons** présents dans le tronc. Il indique qu'ils n'ont aucun rapport avec la projection de glyphosate car ils vivent aussi bien sur les arbres en pleine forme. Il pense surtout que cela est dû à l'humidité et à la dégradation du bois en raison de son âge. Nous pouvons retirer ces champignons, mais ce n'est qu'une question d'esthétique !

M. Bernard a constaté que l'arbre commence à faire des petites fleurs. Il ne faut donc aucunement agir dès maintenant, mais attendre l'été.

M. Douyère est d'accord pour laisser la sève monter et vérifier l'apparition éventuelle de petites pousses au mois de mai, puis léger élagage, mais attention au déséquilibre malgré les 7 tonnes de béton coulées dans le sol.

D. Delamare demande s'il serait judicieux de pulvériser un **produit dopant** au pied de l'arbre. M. Bernard indique qu'il ne faut mettre aucun engrais au regard de l'âge de l'arbre. S.Paviot confirme que le terreau de lin installé actuellement suffit et que si nous mettons de l'engrais il faudrait y aller très progressivement et surveiller les réactions.

D. Galien demande si une **analyse du sol** est nécessaire. M. Douyère préconise à la place de mettre des **plantes d'ombre** au pied de l'arbre et de surveiller leur comportement. M. Pioline nous indique que nous pouvons contacter les services ministériels de la protection des végétaux pour faire établir un état du sol qui nous servirait de référence.

M. Bernard pense qu'il faudrait **se retrouver tous les 6 mois** pour faire le point sur l'évolution et sur les actions entreprises.

A. Joubert demande ce qu'il en est des produits utilisés pour l'**entretien des tombes**. Il semblerait que certains produits soit dangereux et nous pourrions prendre un arrêté pour les interdire. Dans ce cas, il faudrait dès maintenant apposer un panneau dans le cimetière pour le préciser. D'ailleurs, à ce sujet, P. Rohr regrette que les analyses n'aient pas été approfondies à d'autres produits qui pourraient être aussi destructeurs que le glyphosate.

P. Rohr attire aussi l'attention sur le fait que l'arbre s'est ainsi trouvé fragilisé et pourrait réagir aux agressions en développant des maladies (champignons, insectes, ...), d'où l'utilité de se retrouver au pied de l'arbre tous les 6 mois. A surveiller !

S. Paviot précise que les deux étés passés ont été pluvieux, ce qui est une bonne chose pour l'arbre. Si l'été prochain devait être chaud et sec, il faudrait penser à arroser le pied de l'if.

M. Lesage pose une question concernant l'éclairage de l'if. Les experts déconseillent fortement un éclairage au vu de l'âge de l'arbre et précisent que le feu de St Clair risque encore de le fragiliser à cause de la chaleur dégagée.

## RELATIONS AVEC LE VOISIN SUSPECTE

Un expert soulève le problème des relations avec le voisin qui a « démoissé » son toit ?

Les relations effectivement conflictuelles il y a 2 ou 3 ans, se sont nettement améliorées. Quelques rencontres imprévues se sont présentées qui ont donné lieu à une discussion calme et sensée. Les activités récemment amplifiées de l'association et les informations dans les médias y ont peut-être contribué.

A. Margot demande si une rencontre « officielle » pourrait être envisagée. La majorité des participants à la réunion pense qu'il est trop tard pour intervenir de cette manière et que ce ne serait que risquer de détériorer les nouvelles relations. Par contre, les experts pensent qu'il faut absolument lui faire connaître le risque encouru ... peut-être par le bulletin municipal ?

## INFORMATION A LA POPULATION ET COMMUNICATION AUX MEDIAS

M. Pioline a dit au cours de la réunion qu'il existait des textes qui, si preuve d'actes mal intentionnés participant à la destruction de sites classés, prévoyaient une forte amende et une peine de prison.

Il serait intéressant de l'indiquer à la population par le biais de nos moyens locaux (site internet, exclus'ifs, bulletin municipal ...) pour éviter une récidive.

G. Feterman croit également à la pression qu'on peut mettre sur l'affaire en se servant des médias (journaux locaux, mais aussi nationaux, télévision, radio. Quelques exemples sont donnés : M. BARATON, SILENCE CA POUSSE, FR3, L'EVEIL de PONT AUDEMER ....

S. Paviot précise qu'il faut cependant faire attention aux propos des médias qui peuvent déformer nos dires.

Afin de sensibiliser les visiteurs, il est évoqué aussi la possibilité de conserver le bois mort et de l'exposer avec une notice explicative, co-signée par les experts.

## CONCLUSION DES EXPERTS

G. Billet nous propose un résumé de la réunion, ce qui nous servira de conclusion ....

- ① On constate effectivement des dégâts importants qui seront irréversibles, mais la situation semble en « décréue ».
- ② Ne pas se précipiter pour agir : attendre le printemps que la sève commence à remonter pour voir s'il y a des pousses, puis, en juin, effectuer un élagage léger qui respectera l'équilibre et l'harmonie de l'arbre.
- ③ Analyser le sol et l'arbre à titre de référence pour le futur.
- ④ Mettre des plantes d'ombre au pied de l'if.
- ⑤ Favoriser les interventions médiatiques (sur tous supports) afin de diffuser les informations à la population.
- ⑥ Apposer 2 panneaux explicatifs :
  - ✓ pour les visiteurs, afin d'expliquer pourquoi l'if est dans cet état
  - ✓ concernant l'entretien du cimetière et des tombes pour ne pas aggraver la situation avec l'utilisation de produits dangereux.
- ⑦ Faire des visites régulières, tous les 6 mois, afin de vérifier l'état général de l'if et l'évolution de la maladie.

Et nous avons bien noté qu'en cas de besoin financier, l'association A.R.B.R.E.S. pourrait être sollicitée.